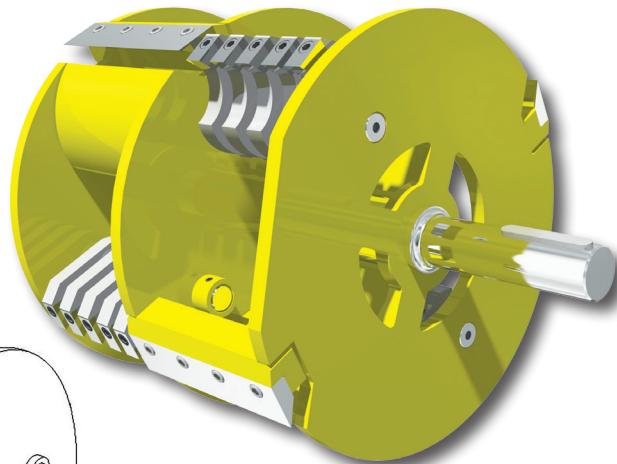
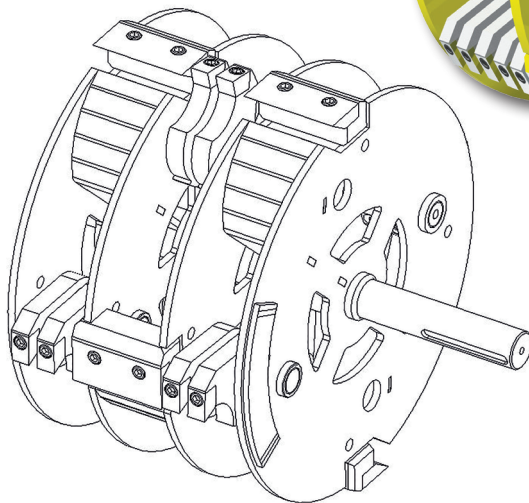
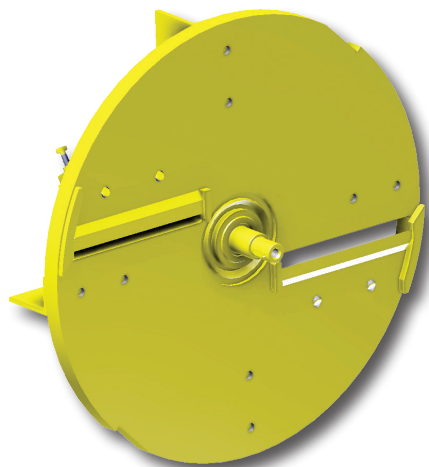


CARNET D'ENTRETIEN ÉLECTRIC/SERIES



saelen.fr

SAELEN[®]

COORDONNÉES

Coordonnées du client

Société & Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :

SIREN :

Coordonnées du revendeur

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :

SIREN :

Cachet de l'établissement

CERTIFICAT DE GARANTIES COMMERCIALES

Garanties commerciales SAELEN

Pour valider les Garanties commerciales SAELEN, ce certificat doit être rempli et comporter le cachet commercial du point de vente vendeur.

L'application des dites garanties est subordonnée à la réalisation des révisions périodiques, telles que déterminées sur votre plan d'entretien, les talons de ce carnet complété faisant foi.

Les Garanties commerciales SAELEN prennent effet à compter du jour de la livraison effective du matériel au client (date de début de garantie reportée sur cette page).

Le plan d'entretien périodique spécifique à votre matériel vous a été remis lors de sa livraison. Ce document est situé dans la boîte à documents de votre machine.

Si ce document est absent, votre point de vente ou tout réparateur agréé de la marque pourra vous en fournir un exemplaire.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente, il est nécessaire de transmettre au nouveau propriétaire tous les documents relatifs au véhicule.

Identification du matériel

N° de série :

Numéro de châssis :

Modèle :

Carburant :

Moteur :

Diamètre (en cm) :

Immatriculation :

Date de début de garantie :

Date de fin de garantie :

Date de mise en service :

Mise en service effectuée par :



3 Rue Jules Verne - 59790 Ronchin
Tél: 03 20 43 24 99 - Mail: sav@saelen.fr

RÈGLEMENT DES DROITS À LA GARANTIE

- Les droits à la garantie, conformément aux Conditions Générales de Vente du fabricant, sont valides sur des broyeurs Saelen neufs, pour une période de deux (2) ans (ou 650 heures d'utilisation de la machine au total), à compter de la date de mise en service de la machine, dans la limite de 12 mois suivant la date de facture adressée par Saelen au revendeur agréé. La facture adressée par le revendeur au client final faisant foi.

- L'enregistrement du broyeur neuf sur le site www.saelen.fr ouvre le droit à une troisième année de garantie (ou 1000 heures d'utilisation de la machine au total). Cet enregistrement obligatoire de la machine, doit être effectué par le revendeur agréé Saelen, au plus tard dans le mois consécutif à la vente. Il doit être accompagné de la facture de vente au premier propriétaire de la machine.

- La garantie broyeur neuf couvre toutes les pièces et tous les composants (hors exclusions listées en section 4 de ce document), de tout broyeur Saelen neuf qui présente un vice de matériau ou de fabrication.

- Sont expressément couverts par la garantie : le corps de la machine, le rotor, le disque de coupe.

- Les composants du moteur sont couverts de façon indépendante, par la garantie de leur fabricant respectif. Leur garantie est conditionnée au respect du plan d'entretien moteur, effectué par le réseau de revendeurs du motoriste correspondant, sur justificatifs.

- La garantie se limite au premier propriétaire du broyeur Saelen, agissant en qualité d'utilisateur et ne peut être transférée sans autorisation préalable du constructeur.

- La garantie intervient dans le cadre d'un usage normal du produit. Elle couvre donc les défauts imputables aux matériaux et les vices de fabrication ou de montage.

- Un produit réparé ou remplacé sous cette garantie ne prolonge pas ou ne renouvelle pas la période de garantie. La période de garantie démarre à la date d'origine d'achat et se termine 36 mois après, sous réserve d'enregistrement sur notre site www.saelen.fr.

- Les demandes de prise en charge sous garantie doivent être effectuées dans la rubrique « Demandes de garantie » de l'espace revendeur sur le site www.saelen.fr (accès revendeur), après que la machine ait été enregistrée sur le même site.

- Aucune autre demande, sous aucune autre forme que ce soit, ne sera acceptée.

- Dans le cas de la garantie, la machine portant à réclamation (ou l'ancienne pièce) doit être mise à disposition du fabricant ou du distributeur, expédition au frais du client.

- En cas de pièce avariée ou défectueuse, il appartient au revendeur de retourner la pièce en respectant la procédure mise en place par Saelen pour obtenir un avoir.

- La main d'oeuvre validée en garantie est prise en charge au taux horaire fixé par le constructeur.

- La demande de garantie ne se substitue pas à la commande des pièces de rechanges nécessaires à la réparation de la machine auprès du service pièces détachées. Cette commande devra obligatoirement être établie préalablement.

Il n'est pas permis de modifier l'équipement et la programmation électronique de quelque façon que ce soit. Toute modification non autorisée pourrait affecter le fonctionnement ou la sécurité et éventuellement, raccourcir la durée de vie de l'équipement.

Retrouvez les conditions de garantie complètes sur saelen.fr ou n'hésitez pas à le demander à un membre de l'équipe Saelen.

**N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER VOTRE MACHINE
SINON LA 3ÈME ANNÉE DE GARANTIE DEVIENT CADUC**

Rendez-vous sur saelen.fr et dans votre espace revendeur pour enregistrer votre machine

saelen.fr

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Port obligatoire des lunettes de protection et d'un casque !



Porter des gants de protection à manchettes serrées !



Porter des chaussures de protection !



Toucher les pièces de la machine uniquement lorsque celles-ci sont à l'arrêt complet !



Maintenir une distance suffisante avec les pièces de la machine en rotation !



Zone d'alimentation de la machine.



Ne jamais ouvrir et retirer les dispositifs de sécurité en fonctionnement !



Lire la notice d'utilisation avant toute mise en service !



Ne pas rester dans la zone d'éjection avec une machine en fonctionnement ! Zone de dangers.



Éteindre le moteur avant les travaux d'entretien et de réparation et retirer la clé !



Garder une distance suffisante par rapport aux surfaces chaudes (échappement).



Sécuriser la machine (remorque de transport) avant son arrêt avec des cales pour éviter tout déplacement intempestif.



PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS MACHINE

PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS MACHINE POUR LA GAMME DE BROyeurs MULTI-VEGETAUX ÉLECTRIQUES ELECTRIC/SERIES	INTERVALLE									
	Dans les 4h suivant la mise en service	Toutes les 8h (quotidien)	Toutes les 15h	Toutes les 50h	Toutes les 100h	Toutes les 150h	Toutes les 200h	Toutes les 300h	Toutes les 500h	Tous les ans
GÉNÉRAL										
- Contrôle du serrage correct de toutes les vis de fixation	✓									
- Contrôle du fonctionnement des sécurités des coups de poing		✓								
- Contrôle du fonctionnement de la main courante rouge		✓								
ROTOR										
- Contrôle de la tension des courroies de transmission rotor	✓			✓						
- Graissage des marteaux du rotor et contrôle des bagues d'usure		✓								
- Graissage des deux roulements de rotor				✓						
- Contrôle de la propreté de la prise d'air sous le rotor				✓						
- Contrôle des couteaux et marteaux				✓						
- Contrôle du serrage des 8 vis de paliers de rotor				✓						
- Vérification et suppression des enroulements de branchage autour des axes de roulements et moteurs hydrauliques				✓						
- Contrôle et remplacement éventuel des bagues d'usure des marteaux					✓					
- Contrôle de l'usure du contre-couteau						✓				
REMRORQUE										
- Contrôle des freins		✓								
- Contrôle de l'attelage véhicule/remorque et contrôle du serrage des deux noix crantées d'articulation attelage		✓								
- Contrôle du serrage des roues		✓								
- Contrôle de l'éclairage		✓								
HYDRAULIQUE										
- Contrôle de la tension des courroies de pompe hydraulique	✓			✓						
- Contrôle de la tension du tapis métallique	✓			✓						
- Graissage du roulement de rouleau ameneur				✓						
- Graissage des bagues d'articulation de l'ameneur				✓						

PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS MACHINE

PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS MACHINE POUR LA GAMME DE BROyeurs MULTI-VÉGÉTAUX ESSENCE, DIESEL ET PTO SAELEN	INTERVALLE									
	Dans les 4h suivant la mise en service	Toutes les 8h (quoti- dien)	Toutes les 15h	Toutes les 50h	Toutes les 100h	Toutes les 150h	Toutes les 200h	Toutes les 300h	Toutes les 500h	Tous les ans
- Contrôle du niveau d'huile hydraulique				✓						
- Graissage des roulements des rouleaux AV et AR du tapis métallique						✓				
- Graissage et contrôle de la chaîne d'entraînement du rouleau ameneur et accouplement						✓				
- Graissage des paliers d'axe articulation ameneur						✓				
- Remplacement du filtre à huile hydraulique la première fois puis toutes les 500 heures (ou tous les 2 ans)						✓				
- Contrôle de l'usure du tapis et de la plaque de glissement								✓		
- Contrôle du niveau d'huile boîtier entraînement rouleau ameneur								✓		
- Remplacement de l'huile hydraulique et nettoyage du réservoir (ou tous les 2 ans)									✓	
- Remplacement du filtre hydraulique de retour (ou tous les 2 ans)									✓	
- Remplacement de la crépine d'aspiration huile hydraulique									✓	
ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES										
- Nettoyage à l'air sec de tous les éléments (batterie, moteur, powerbox, chargeur)		✓								
- Contrôle visuel des connexions		✓								
- Contrôle de l'historique des codes défauts dans le S-Cockpit			✓							
- Relevé de l'état de santé batterie (SOH)				✓						
- Contrôle des éléments électrique de la machine par le réseau										✓

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

Date: ___/___/___	Heures:
Entretiens périodiques	Pannes
Nature des opérations	
Cachet de l'établissement	
Prochaine visite _____	
à _____ heures ou le : ___/___/___	

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

Si vous changez d'adresse, ou si vous revendez votre matériel,
retournez ce coupon dûment renseigné chez :
Saelen 3, rue Jules Verne 59790 Ronchin

N° de série & modèle

- Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

N° de série & modèle

- Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

Si vous changez d'adresse, ou si vous revendez votre matériel,
retournez ce coupon dûment renseigné chez :
Saelen 3, rue Jules Verne 59790 Ronchin

N° de série & modèle

- Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

N° de série & modèle

- Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

Si vous changez d'adresse, ou si vous revendez votre matériel,
retournez ce coupon dûment renseigné chez :
Saelen 3, rue Jules Verne 59790 Ronchin

N° de série & modèle

Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

N° de série & modèle

Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

Si vous changez d'adresse, ou si vous revendez votre matériel,
retournez ce coupon dûment renseigné chez :
Saelen 3, rue Jules Verne 59790 Ronchin

N° de série & modèle

Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

N° de série & modèle

Changement d'adresse Revente du véhicule

NOUVELLES COORDONNÉES

REEMPLACEMENT DU COMPTEUR HORAIRE

Les informations ci-dessous sont à compléter en cas de remplacement du compteur horaire

Date de remplacement : ___/___/___

Heures de l'ancien compteur :

--	--	--	--	--

Nom, adresse, signature et cachet du revendeur ayant effectué l'intervention :

Cachet de l'établissement

--

Les informations ci-dessous sont à compléter en cas de remplacement du compteur horaire

Date de remplacement : ___/___/___

Heures de l'ancien compteur :

--	--	--	--	--

Nom, adresse, signature et cachet du revendeur ayant effectué l'intervention :

Cachet de l'établissement

--

REEMPLACEMENT DU COMPTEUR HORAIRE

Les informations ci-dessous sont à compléter en cas de remplacement du compteur horaire

Date de remplacement : ____/____/____

Heures de l'ancien compteur :

--	--	--	--	--

Nom, adresse, signature et cachet du revendeur ayant effectué l'intervention :

Cachet de l'établissement

--

Les informations ci-dessous sont à compléter en cas de remplacement du compteur horaire

Date de remplacement : ____/____/____

Heures de l'ancien compteur :

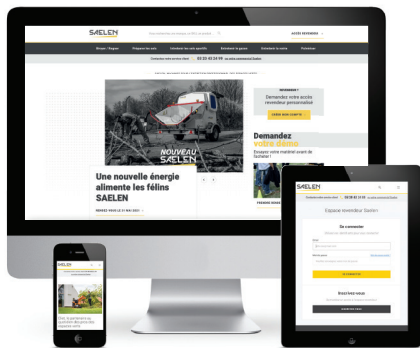
--	--	--	--	--

Nom, adresse, signature et cachet du revendeur ayant effectué l'intervention :

Cachet de l'établissement

--

SUIVEZ L'ACTUALITÉ **SAELEN**



Gagnez du temps avec l'espace revendeur du site **saelen.fr**

Sur saelen.fr, bénéficiez d'un accès revendeur dédié pour consulter nos offres exclusives, gérer votre parc machines Saelen, accéder à la documentation technique, ou encore suivre les actualités Saelen.

saelen.fr

SAELEN
3 rue Jules Verne - L'Orée du Golf - BP 17
59790 Ronchin
Tél : +33 (0)3 20 43 24 99 - contact@saelen.fr
www.saelen.fr

Saelen

3 rue Jules Verne – L'Orée du Golf - BP17
59790 Ronchin – France
Tel / + 33 (0)3 20 43 24 99
contact@saelen.fr

Pièces détachées

Tel / + 33 (0)3 20 43 24 99
pieces@saelen.fr

SAV

Tel / + 33 (0)3 20 43 24 99
sav@saelen.fr

VOTRE REVENDEUR SAELEN

SAELEN[®]